



Saint-Prex
Laissons dire et faisons bien

Commission Climat, énergie et durabilité
le 5 novembre 2025

La Commission Climat, Énergie et Durabilité

Composée de : Lorella Pfirter, Sophie Rouquette-Studer, David Clénin, Alain Jouffrey, Aryn Lalani, Joel Tardy et Yves Chevillat

s'est choisi 2 thèmes de travail pour débiter:

- Point de situation passé, présent et futur du label cité de l'énergie de St-Prex
- La création d'une coopérative ou autre système participatif pour les toits de l'arsenal

Article du règlement proposé dans la motion Rodriguez:

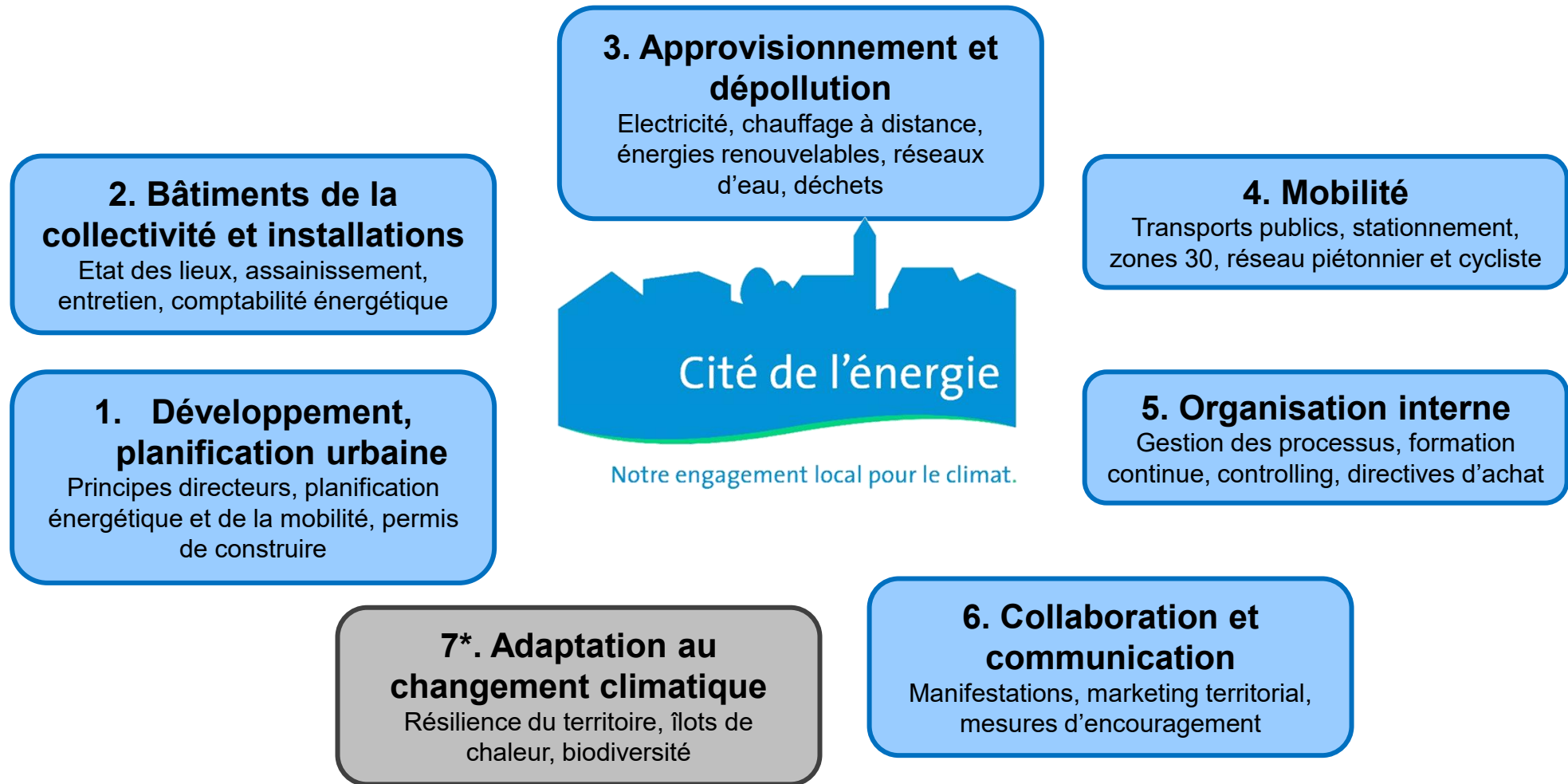
Art. 41bis Commission du climat, de l'énergie et de la durabilité

Le conseil élit une commission chargée de suivre l'élaboration et la mise en œuvre de la politique climatique, énergétique et de durabilité, d'appuyer la Municipalité dans ces thématiques, et permettre l'émergence de nouveaux projets et actions. La commission peut également rapporter sur les préavis municipaux en lien avec ces thématiques. Cette commission est composée de 7 membres, désignés par le Conseil pour la durée de la législature, en respectant la représentation des groupes politiques.

Cité de l'énergie

- Label Suisse
- 450 communes / 60% de la population
- Evalue les progrès dans le domaine énergétique
- En fonction du potentiel local
- Score en %, basé sur 50 mesures regroupées en 6 thèmes
- Note les actions prévues, puis leur réalisation
- > 50% -> label
- 2600.-/an hors audit
- Re-certification tous les 4 ans (+15-20kchf moins subvention cantonale 4kCHF)

Processus Cité de l'énergie : Domaines traités



* Domaine facultatif

Cité de l'énergie pour la Commune de Saint-Prex

- 46% (2015) -> 59.3% (Labellisé en 2019) -> 63.6% (2024)

